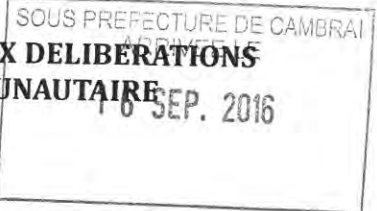




Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2016

Délibération N°2016/098

Date de convocation : 22 août 2016

Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille seize, le 14 septembre 2016 à dix huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de BUSIGNY, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Bévillers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caullery

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy-en-Cis

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montlay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Etaient présents (59 titulaires 2 suppléants) :

Alexandre BASQUIN

Virginie LE BERRIGAUD

Christian PAYEN

Jean-Pierre THIEULEUX

Thierry WALEMME (S)

Agnès BERANGER

Denis COLLIN

Anne - Sophie MERY DUEZ

Martine THUILLEZ

Gérard TAISNE

Bernard PLET

Karine ELOIR

Bruno MANNEL

Serge SIMEON

Marc PLATEAU

Michel HENNEQUART

Jacky DUMINY

Jean-Pierre RICHEZ

Maurice DEFAUX

Jean-Marc DOSIERE

Daniel FIEVET

Hubert DEJARDIN

Jacques OLIVIER

Pierre-Henri DUDANT

Christian PECQUEUX

Francis LEBLON

Didier BONIFACE

Mélanie DISDIER

Bernard POULAIN

Serge WARWICK

Gilles PELLETIER

Jean-Claude GERARD

Charles BLANGIS

Joseph MODARELLI

Pascal FOULON

Pascal LEVEQUE

Laurence RIBES

Daniel BLAIRON

Daniel CATTIAUX

Henri QUONIOU

Jean-Paul CAILLIEZ

Yannick HERBET

Nathalie GAVE

Gérard LENOBLE

Brigitte ROLAND-BEC

Dominique LAMOURET

Guy BRICOUT

Pierre LEVEQUE

Brigitte PRUVOT

Alain GOETGHELUCK

Pierre LAUDE

Bertrand LEFEBVRE

Laurent COULON

Isabelle PIERARD

Janine TOURAINNE

Pascal COQUELLE

Michel GOUVART (S)

Augustine NOIRMAIN

Véronique NICAISE

Stéphane JUMEAUX

Axelle DOERLER

Membre(s) Excusé(s) (1) : Didier BLEUSE

Membre(s) Absent(s) (10) :

Denise LESAGE, Laurence MONTEIRO-LOPEZ, Vincent WAXIN, Jean-Félix MACAREZ, Liliane RICHOMME, Sandrine TRIOUX, Patrice BONIFACE, Jean-Louis CAUDRELIER, Marc DUFRENNE, Chantal WAYENBERGE

Membre(s) ayant donné procuration (5) :

Frédéric BRICOUT à Agnès BERANGER, Régine DHOLLANDE à Denis COLLIN, Alain RIQUET à Guy BRICOUT, Annie DORLOT à Joseph MODARELLI, Joëlle MANESSE à Isabelle PIERARD,

Axelle DOERLER est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2016/098 - Objet : Cession de la parcelle C213 sise à WALINCOURT-SELVIGNY au profit de CERENA

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que la CCCC est propriétaire de la parcelle C213 sises CD 960 à WALINCOURT-SELVIGNY et que ce terrain accueillait il y a quelques mois encore la déchetterie, fermée par mesure de sécurité.

Ce terrain jouxtant l'entreprise CERENA, dont le siège se situe route de Thenelles – 02390 THENNELLES.

Des démarches ont été entreprises et après différentes rencontres et négociations, la société a décidé d'acquérir la parcelle au prix de l'estimation des domaines -10 % soit 30 600€.

Monsieur le Président propose donc à l'assemblée de l'autoriser à signer l'acte devant intervenir ainsi que tout document afférent à ce dossier.


ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 16 septembre 2016 et de la publication

Pour expédition conforme
Caudry, le 16 septembre 2016
Le 16 septembre 2016

Vu,

Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental



Guy BRICOUT

Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

IMPORTANT
DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DRFIP DU NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE ET DU
DEPARTEMENT DU NORD
POLE GESTION PUBLIQUE - Division du Domaine
62, avenue du Président J.F. Kennedy
BP 70689
59033 LILLE CEDEX

Cambrai, le 20/05/2016

Monsieur le Président
Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis
39 Rue de Ligny
59540 CAUDRY

POUR NOUS JOINDRE :
Affaire suivie par : Stéphane BIALASIK
Téléphone : 03 27 73 64 58
✉ drfip59.pgp_domaine@dgfip.finances.gouv.fr

Objet : AVIS DU DOMAINE – Estimation de la valeur vénale de la parcelle C 213 sur WALINCOURT SELVIGNY

Articles L.2241-1 (commune) et article L.3221-1 du CGPPP)

Vos références : Votre lettre du - Dossier suivi par :

Nos références : 2016-631V1868

*Il s'agit de l'ancien
Terrain d'assiette de la
de décharge.*

Monsieur le Président,

Par une lettre citée en référence, vous avez sollicité l'estimation de la valeur vénale d'un terrain sis lieu-dit «Bois du Gard» et cadastré C 213 pour 42a34 sur la commune de WALINCOURT SELVIGNY en zone UA.

Par référence au marché immobilier local, et selon les données fournies par vos soins, la valeur vénale de ce bien, libre d'occupation, peut être fixée à 34 000 €.

Une marge de négociation de 10 % peut être accordée.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale locative actuelle, une nouvelle consultation du service du domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée ou la délibération n'était pas prise dans le délai d'un an et demi (18 mois) ou si les conditions du projet ou les règles d'urbanisme étaient modifiées.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma meilleure considération.

Pour le Directeur Régional des Finances Publiques
du Nord - Pas de Calais-Picardie
et du département du Nord
et par délégation
L'inspecteur
Stéphane BIALASIK